

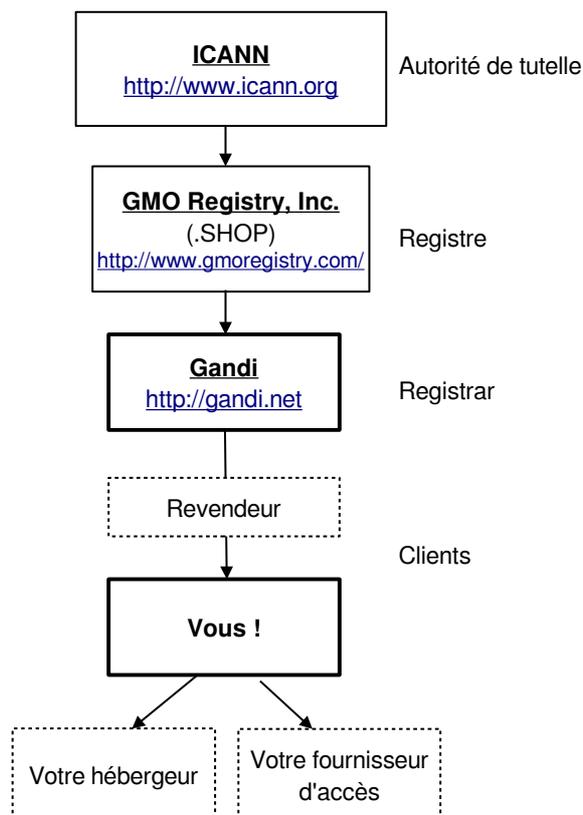
version n° 1.0 du 30 juin 2016

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .SHOP supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

### Article .SHOP.1. Autorité de tutelle et Registre

.SHOP est une extension générique dédiée à tous les magasins, les marchands et les boutiques. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .SHOP :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

### Article .SHOP.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .SHOP Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .SHOP, définies par l'ICANN et GMO Registry, Inc., consultables aux adresses suivantes :

- Règles d'enregistrement de nom de domaine .SHOP : [http://nic.shop/policies/registration\\_policy.pdf](http://nic.shop/policies/registration_policy.pdf)
- Règles de protection des abus : [http://nic.shop/policies/abuse\\_policy.pdf](http://nic.shop/policies/abuse_policy.pdf)
- Politiques de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .SHOP. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .SHOP est disponible à l'adresse suivante:

<https://www.icann.org/en/about/agreements/registries/shop>

### Article .SHOP.3. Règles d'ouverture

L'ouverture du .SHOP se fait en trois phases. La Sunrise aura lieu du 30 juin 2016 au 29 août 2016. Puis, une phase dite "Early Access Period" se déroulera du 1er Septembre au 26 Septembre 2016. L'ouverture générale est prévue pour le 26 Septembre 2016.

Ces dates ne sont pas définitives et sont sujettes à modification par le Registre.

Les pré-enregistrements pendant la phase de Sunrise, d'Early Access et pour l'ouverture générale sont disponibles auprès de Gandi : les commandes peuvent être passées mais les noms de domaine ne seront pas enregistrés.

### Article .SHOP.4. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :

<https://www.gandi.net/domaine/shop/info>

Les .SHOP sont ouverts à tous.

### Article .SHOP.5. Sunrise

#### 5.1 Règles d'éligibilité

Seuls les propriétaires d'une marque enregistrée auprès du mécanisme de protection des droits de marques « [TMCH](#) » (Trademark Clearinghouse) mis en place par l'ICANN sont éligibles à effectuer une demande en période de Sunrise.

En tant qu'agent de marque auprès de TMCH, Gandi peut Vous proposer de procéder à l'enregistrement de Vos marques auprès de TMCH (service réservé à Nos clients Corporate, veuillez contacter Notre [équipe Corporate](#)).

Les conditions d'éligibilité à l'enregistrement d'une marque auprès de TMCH et les règles applicables sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.trademark-clearinghouse.com/downloads>

Une fois Votre marque validée, TMCH génère un ou plusieurs noms (« labels ») correspondant strictement à l'identique à Votre marque.

Lors de la soumission de Votre marque auprès de TMCH, Vous pouvez notamment choisir de bénéficier du service de Sunrise, sous réserve de la validation de Votre marque par TMCH. Le service de

Sunrise inclut :

- la génération d'un fichier « SMD » (Signed Mark Data) attestant de la validation de Votre marque et Vous permettant de procéder à des demandes d'enregistrement en période de Sunrise d'un ou plusieurs noms de domaine correspondant strictement à l'identique au(x) « label(s) » générés, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité et règles établies par le Registre concerné,
- l'envoi de notifications (NORNs) Vous informant qu'un nom de domaine correspondant au nom de Votre marque a été enregistré par un tiers durant une période de Sunrise.

Lors de Votre demande sur Notre interface, il Vous faudra uploader Votre fichier « SMD » qui sera soumis à vérification.

## **5.2 Règles d'attribution**

Les demandes ne sont pas traitées selon la règle du premier arrivé premier servi, elles sont considérées comme avoir été toutes déposées au même moment :

- si une seule demande est validée pour un nom de domaine, le nom de domaine sera enregistré au nom de demandeur dans les jours suivant la fin de la période de Sunrise ;
- si plusieurs demandes sont validées pour un même nom de domaine, le nom de domaine sera soumis à une enchère fermée entre tous les demandeurs pour ce nom de domaine. Les règles applicables à la procédure d'enchère seront mise à disposition des parties par le Registre.

Lorsqu'un nom de domaine Vous est attribué en période de Sunrise, les tiers propriétaires d'une marque identique enregistrée auprès de TMCH sont notifiés de Votre enregistrement.

## **5.3 Règlement des litiges**

Tout litige relatif à la validation de Votre marque auprès de TMCH doit être soumis en application de la procédure de résolution des litiges adoptée par TMCH :

<http://www.trademark-clearinghouse.com/dispute>

Tout litige portant sur l'allocation d'un nom de domaine en période de Sunrise doit être soumis en application de la procédure de résolution des litiges adoptée par le Registre, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

[http://nic.shop/policies/shop\\_SDRP.pdf](http://nic.shop/policies/shop_SDRP.pdf)

## **5.4 Conditions de remboursement**

En tout état de cause Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement si Votre demande est rejetée (critères d'éligibilité non réunis, fichier « SMD » invalide ou révoqué ...) ou si le nom de domaine ne Vous est pas attribué (nom de domaine attribué à une autre personne suite à une enchère, si un tiers a contesté avec succès l'enregistrement du domaine...).

## **Article .SHOP.6. Early Access Period**

### **6.1 Règles d'éligibilité**

Toutes les règles et critères d'éligibilité détaillés dans l'article .SHOP.4. Conditions particulières s'appliquent au cours de la phase d'Early Access.

### **6.2 Règles d'attribution**

Les demandes sont traitées selon la règle du premier arrivé premier servi et les noms de domaine sont attribués au titulaire dont la demande a été considérée comme étant arrivé la première par le

Registre.

Lorsqu'un nom de domaine Vous est attribué en phase d'Early Access Period, les tiers propriétaires d'une marque identique enregistrée auprès de TMCH sont notifiés de Votre enregistrement.

## **6.3 Règlement des litiges**

Tout litige portant sur l'allocation d'un nom de domaine en période d'Early Access doit être soumis en application de la procédure de résolution des litiges adoptée par le Registre, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

## **Article .SHOP.7. « Trademark Claim Notice » période**

Conformément aux règles de l'ICANN, à compter de la phase d'Early Access Period et jusqu'au 25 janvier 2017 se déroulera une période de « Trademark Claim Notice ».

Durant cette période si le nom de domaine que Vous demandez à l'enregistrement correspond à l'identique à une marque enregistrée et validée auprès de TMCH (selon les labels générés), Vous recevrez une alerte (« Trademark Claim Notice ») en temps réel sur Notre interface Vous informant qu'un tiers dispose de droits sur le terme que Vous demandez.

Vous devrez alors, en connaissance de cause, confirmer ou annuler Votre demande d'enregistrement. Etant précisé qu'à défaut de confirmation, Votre demande ne sera pas envoyée au Registre.

Si Vous confirmez Votre demande, les tiers propriétaires d'une marque identique sont notifiés de Votre enregistrement.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, Gandi Vous notifiera les « Trademark Claim Notice » à partir de la veille de l'ouverture de la période concernée par email et Votre demande d'enregistrement sera placée en « erreur » jusqu'à confirmation ou annulation de Votre demande via Notre interface. Etant précisé qu'en application des règles de l'ICANN, à défaut de confirmation de l'alerte de Votre part, Gandi n'enverra pas Votre demande d'enregistrement au Registre à l'ouverture de la période concernée, et ne pourra en aucun cas être tenu responsable du non enregistrement de Votre nom de domaine et notamment si le nom de domaine est enregistré par un tiers qui aurait validé les « Trademark Claim Notice » au moment de l'ouverture de la période concernée.

Il est de Votre seule et entière responsabilité et il Vous appartient donc de veiller à confirmer, si Vous le souhaitez, toutes les alertes reçues avant l'ouverture de la période concernée et l'envoi de Votre demande au Registre.

## **Article .SHOP.8. Termes réservés et noms de domaine premium**

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement : <https://www.icann.org/en/about/agreements/registries/shop> (specification 5. schedule of reserved names), les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou finissant par un tiret sont interdits.

L'enregistrement des noms de domaine « premium » est disponible sur Notre interface.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, si le nom de domaine que Vous avez pré-enregistré correspond à un nom de domaine « premium », Votre demande sera placée en « erreur » et Vous serez notifié par email. Vous aurez alors la possibilité soit de

payer les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium » afin de valider Votre demande d'enregistrement soit d'annuler Votre demande. Etant précisé qu'à défaut d'avoir contacté Notre service clients et payé les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium », Votre demande d'enregistrement ne sera pas envoyée à GMO Registry, Inc.

#### **Article .SHOP.9. Durée d'enregistrement**

La durée d'enregistrement est d'un (1) an pour les demandes effectuées au cours des phases de Sunrise et d'Early Access Period et d'un (1) à dix (10) ans pour les demandes effectuées lors l'ouverture générale. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

#### **Article .SHOP.10. Tarifs**

Nos grilles de prix sont consultables sur :  
<https://www.gandi.net/domaine/prix/detail/shop/>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques qui Vous seront communiqués par Notre service clients sur demande.

#### **Article .SHOP.11. Stockage des données personnelles**

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que les deux années suivantes.

Vous acceptez que le Registre, ses sous-traitants et agents n'accèdent à Vos données personnelles, les traitent, les copient, les publient, les modifient et les rendent publiques dans une base de données [Whois](#).

Vous autorisez aussi GMO Registry, Inc. et leurs sous-traitants et agents à traiter Vos données à caractère personnel, conformément à la réglementation applicable et aux règles protégeant la vie privée, dans le seul but de Nous permettre de Vous assurer l'enregistrement et la gestion des noms de domaine en .SHOP.

#### **Article .SHOP.12. Règlement des litiges**

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .SHOP, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges :  
<http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP :  
<http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP :  
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application :  
<http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs :  
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante :  
<http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

#### **Article .SHOP.13. Transfert (changement de Registrar)**

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

#### **Article .SHOP.14. Changement de propriétaire**

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

#### **Article .SHOP.15. Processus de destruction**

**À expiration du nom de domaine**, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

#### **Article .SHOP.16. Vos déclarations et garanties**

En soumettant une demande d'enregistrement ou de modification, Vous reconnaissez que :

- Votre demande doit contenir des informations fiables, exactes et à jour, doit être faite de bonne foi, à des fins licites et ne doit pas enfreindre les droits des tiers ;
- Vous Vous conformerez, lors de l'enregistrement et en utilisant Votre nom de domaine à toute loi et réglementation applicable ;
- Vous devez Vous soumettre de bonne foi à toute procédure, telle qu'édictée par le Registre et l'ICANN ;
- Vous devez accepter et Vous soumettre à l'ensemble des règles et politiques mises en place par le Registre, y compris les règles applicables aux phases de lancement initial et les politiques de résolution des litiges propres à ces phases ;

- Vous devez respecter les standards, règles, procédures et pratiques instaurées par GMO Registry, Inc. pour le bon fonctionnement du registre ;
- Vous devez respecter les standards, règles, procédures et pratiques définies par l'ICANN et dont GMO Registry, Inc. est garant en vertu du contrat de Registre ou de tout autre accord avec l'ICANN ;
- Vous acceptez de pouvoir Vous voir facturer un prix de renouvellement supérieur au tarif d'enregistrement initial si, au moment de Votre enregistrement initial, une information claire et visible de ce prix de renouvellement Vous a été fournie.

En tout état de cause, Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits.

Vous Vous engagez à indemniser et garantir le Registre, ses dirigeants, directeurs, employés, sous-traitants et agents dans contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses découlant ou lié(e)s au choix, à la demande d'enregistrement, à l'enregistrement ou à l'utilisation de Votre nom de domaine. Cette obligation de garantie survit à la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

**Article .SHOP.17. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre**

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre est

autorisé, s'il le juge nécessaire à sa seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter, détruire, suspendre, transmettre à un tiers ou placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire Votre nom de domaine ou toute transaction :

- en cas de violation des présentes conditions particulières ;
- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre ou du système des noms de domaine ;
- en application des lois, règlements ou politiques gouvernementales en vigueur, d'une demande d'une autorité compétente, ou en application d'une décision d'une autorité compétente ou d'une instance de résolution alternative des litiges ;
- afin d'éviter toute responsabilité civile ou pénale, ou tout dommage au Registre, à ses sociétés affiliées, filiales, administrateurs et employés ;
- pour corriger toute erreur commise par le Registre et/ou tout Registrar en lien avec l'enregistrement d'un nom de domaine.

Le Registre est également autorisé à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

Vous acceptez enfin qu'aucun dommage et intérêt ou perte de quelque ordre qu'elle soit ne puisse être imputée au Registre du fait des procédures et démarches liées à la période de Sunrise, y compris et sans que cette liste ne soit exclusive, du fait :

- de Votre capacité ou incapacité à enregistrer un nom de domaine au cours de cette période ;
- des conséquences d'une quelconque procédure de résolution des litiges.

- fin de l'annexe .SHOP -